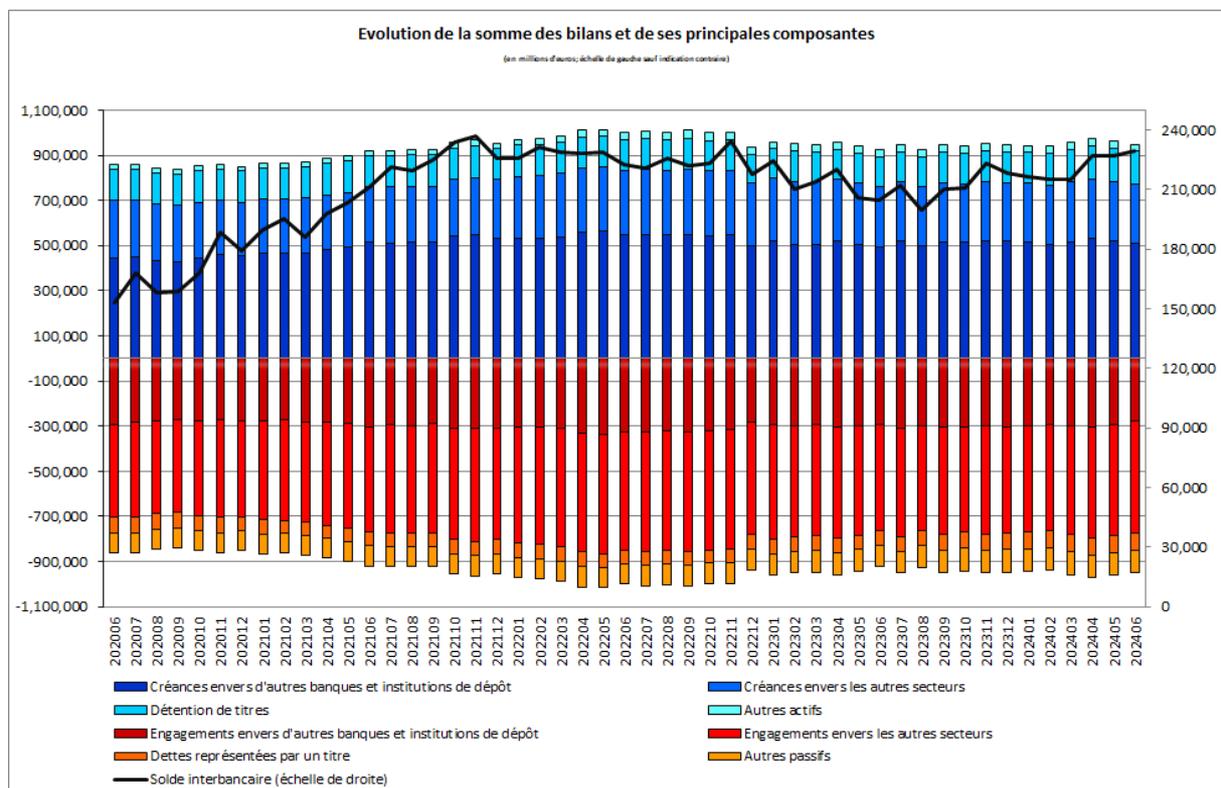


Luxembourg, 5 août 2024

Evolution de la somme des bilans des établissements de crédit

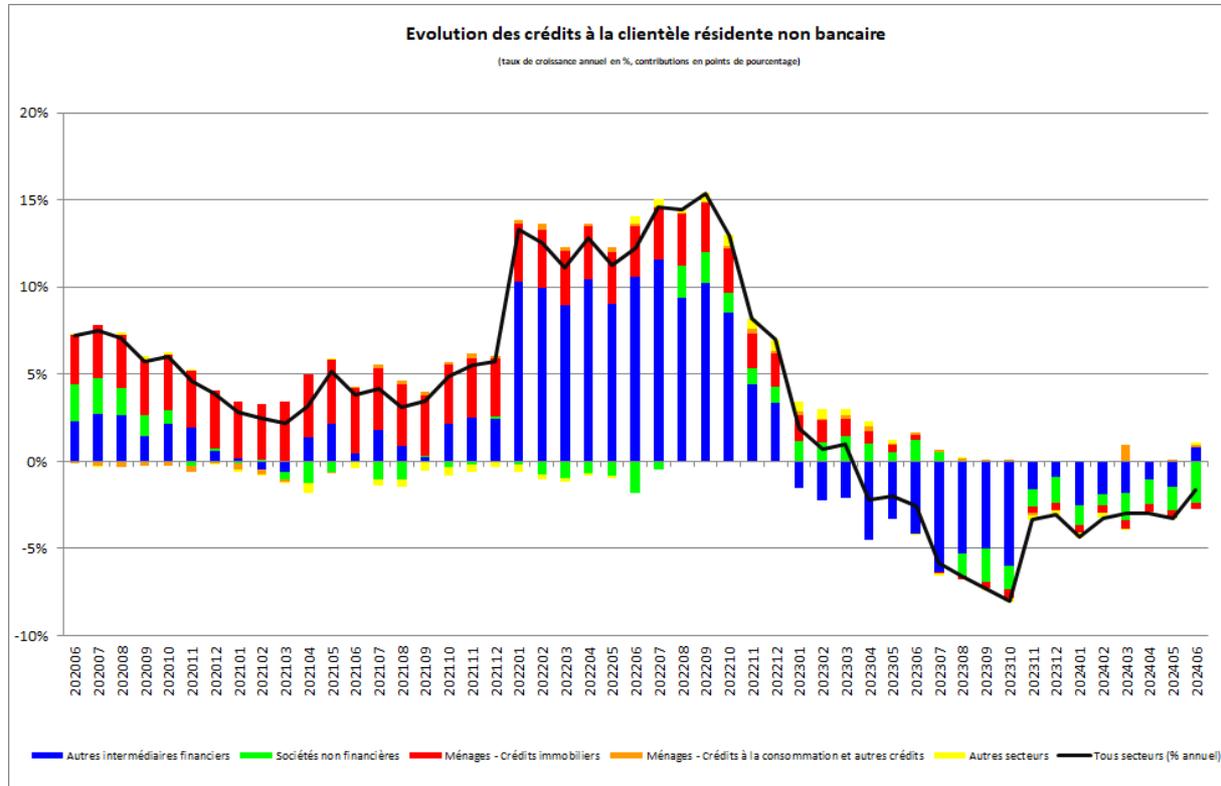
La Banque centrale du Luxembourg informe que, sur base de chiffres provisoires, la somme des bilans des établissements de crédit s'est élevée à 949 131 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 960 433 millions d'euros au 31 mai 2024, soit une baisse de 1,18 %.

A l'actif, cette évolution est principalement due à la baisse des créances envers le secteur des établissements de crédits. Au passif, ce sont les dettes envers les établissements de crédits qui ont contribué à cette diminution. Sur base annuelle, la somme des bilans des établissements de crédit a augmenté de 2,86 %.



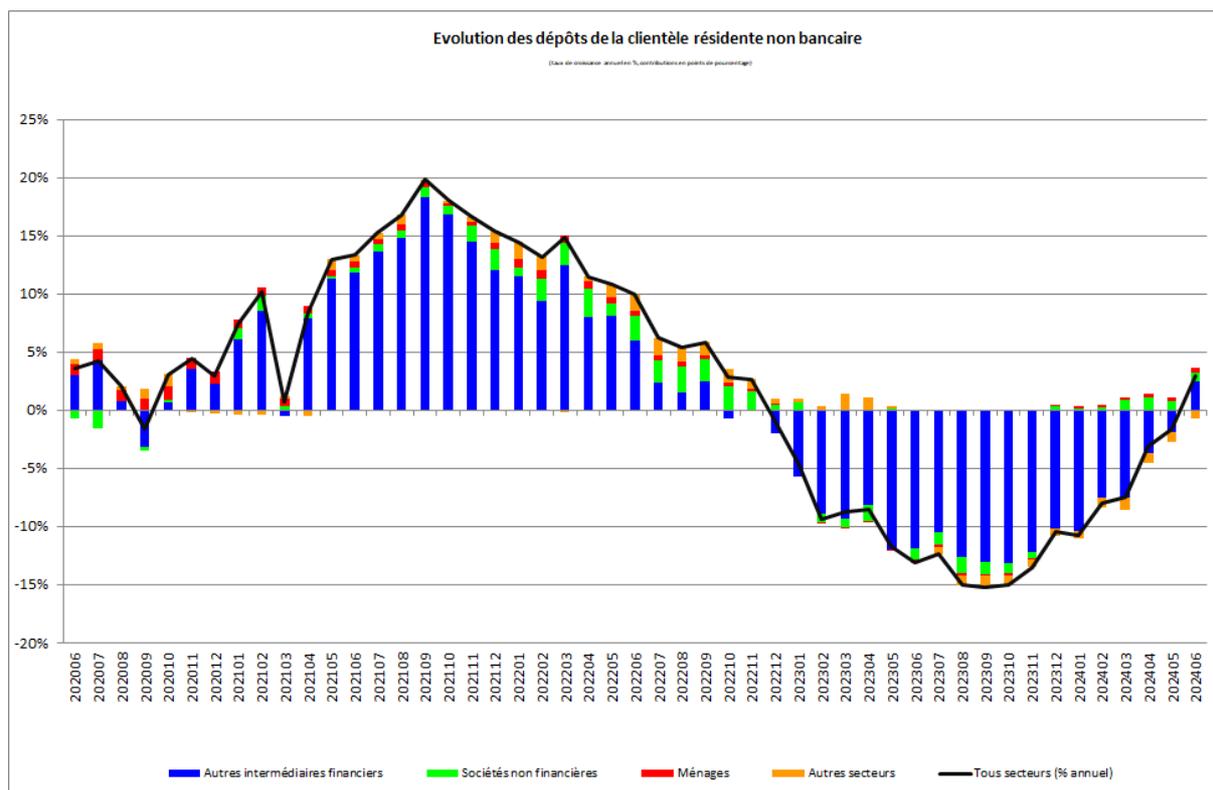
Le solde interbancaire, c'est-à-dire la différence entre créances et engagements interbancaires, a augmenté de 2 570 millions, soit 1,13 %, pour atteindre 229 455 millions d'euros à la fin du mois de juin 2024.

Les crédits à la clientèle non bancaire ont augmenté de 1 267 millions d'euros, soit 1,13 % entre mai 2024 et juin 2024. Sur douze mois, ces crédits se sont contractés de 1 878 millions d'euros, soit 1,63 %.



Entre juin 2023 et juin 2024, les crédits envers les sociétés non financières (SNF) ont diminué de 2 716 millions d'euros (soit 9,33 %), les crédits immobiliers aux ménages ont diminué de 390 millions d'euros (soit 0,94 %) et les crédits aux autres intermédiaires financiers (AIF) ont augmenté de 940 millions d'euros (soit 2,55 %).

Pour ce qui est du passif, les dépôts du secteur non bancaire résident ont progressé de 7 800 millions d'euros, soit 2,75 %, entre mai 2024 et juin 2024. Sur douze mois, ces dépôts ont augmenté de 8 322 millions d'euros, soit 2,94 %.



Entre juin 2023 et juin 2024, les dépôts des AIF (qui comprennent notamment les fonds monétaires et non monétaires et dont la part s’est élevée à 67,6% au 30 juin 2024) ont augmenté de 7 000 millions d’euros (soit 3,69 %) et ceux des ménages ont progressé de 1 255 millions d’euros (soit 2,78 %). Les dépôts des SNF ont augmenté de 2 045 millions d’euros (soit 9,43 %) et ceux des autres secteurs [1] ont, par contre, diminué de 1 978 millions d’euros (soit 7,61 %).

Les séries statistiques relatives au bilan des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL par le lien suivant :

www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/11_etablissements_credit/index.html

[1] Administrations publiques, sociétés d’assurance et fonds de pension

Evolution des réserves obligatoires

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que le montant de l'exigence de réserve, pour la période de maintenance allant du 24 juillet 2024 au 17 septembre 2024, s'élève à 6 217 millions d'euros.

Les réserves à déposer auprès de la BCL par les banques de la place sont en baisse de 89 millions d'euros par rapport à la période de maintenance précédente.

Les séries statistiques relatives aux réserves obligatoires des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL en utilisant le lien suivant:

http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/01_Stat_po_mon/index.html

Communications Department
Tel.: (+352) 4774-4265 or 4599
Email: press@bcl.lu
www.bcl.lu